



Le BTS assurance présenté aux élèves de STG

publié le 28/03/2010 - mis à jour le 03/02/2021

Jeudi 25 mars 2010, Amandine Cochonneau est venue présenter sa formation post-bac aux élèves de terminale sciences et technologies de la gestion (STG).

Amandine était élève en STG au lycée Guy Chauvet l'an passé. Elle poursuit aujourd'hui une formation en BTS Assurance à Niort.

Les matières enseignées sont dans le prolongement de la STG avec du français, de l'anglais, du droit et de l'économie, du management, de la communication et bien sur les techniques de l'assurance concernant les biens mobiliers, immobiliers ainsi que les personnes.

A côté de l'enseignement théorique qui a lieu du lundi au jeudi, Amandine se rend en agence tous les vendredis. Elle y apprend à gérer les dossiers clients. Pour elle, travailler dans les assurances demande de la rigueur et de l'organisation, avoir un bon sens du contact client et des connaissances juridiques solides. Un stage de 12 semaines permettra de valider la formation.

Le BTS assurance permet d'accéder sur concours de l'ENASS (école nationale d'assurance) et sur dossier aux différentes formations universitaires (licence banque-assurance, MST politique de l'assurance, IUP gestion du patrimoine, etc...).

Professionnellement, il est possible de travailler en cabinet d'assurance, dans les services bancaires qui offrent maintenant des services d'assurance, dans de grandes entreprises privées qui ont leur propre service chargé des assurances et litiges. L'agent en assurance pourra aussi être amené à gérer des produits d'épargne pour ses clients.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.